



Tél.: 00 33 (0)6 61 202 203

Fax.: 00-33 (0)3 82 83 44 57

www.mosailes.com

info@mosailes.com

Ecole MosAiles

Parapente – Paramoteur – Cerf-volant

51 rue de la gare

57330 Zoufftgen

Informations aux utilisateurs

de la plateforme paramoteur de
Saint Jean Rohrbach

Présenté par

Ecole MosAiles

ECOLE DE PILOTAGE
PARAPENTE, PARAMOTEUR
EN MOSELLE.



Tél.: 00 33 (0)6 61 202 203
Fax.: 00-33 (0)3 82 83 44 57
www.mosailes.com
info@mosailes.com

Ecole MosAiles

Parapente – Paramoteur – Cerf-volant
51 rue de la gare
57330 Zoufftgen

Table des Matières

GESTIONNAIRE DE LA PLATEFORME	3
RESPONSABILITE DES PILOTES	3
CARACTERISTIQUES DE LA PLATEFORME	3
LOCALISATION DE LA PLATEFORME	4
PHOTOS DU TERRAIN	5
REGLES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME	6
PERIODE D'OUVERTURE	6
REGLEMENTATION AERIENNE	6
ZONE DE DECOLLAGES	6
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6
RENSEIGNEMENTS TELEPHONES	6
MISE A JOUR	6
DIFFUSION	6








Tél.: 00 33 (0)6 61 202 203
Fax.: 00-33 (0)3 82 83 44 57
www.mosailles.com
info@mosailles.com

Ecole MosAiles

Parapente – Paramoteur – Cerf-volant
51 rue de la gare
57330 Zoufftgen

Gestionnaire de la plateforme

	<p>Michel Schatz, directeur de l'école de pilotage parapente et paramoteur MosAiles est le responsable et le gestionnaire de la plateforme paramoteur de Zoufftgen.</p> <p>Pour tous renseignements, n'hésitez pas à l'appeler</p>	<p> : 51 rue de la gare 57330 Zoufftgen</p> <p> : +33(0)6 61 202 203</p> <p> : info@mosailles.com</p> <p> www.mosailles.com</p>
---	---	--

Responsabilité des pilotes

Les utilisateurs de la plateforme de Saint Jean Rohrbach sont tenus de prendre connaissance et de respecter les Instructions et recommandations éditées dans ce document par le gestionnaire du site.

Le vol sur le site est **interdit** aux pilotes ne possédant pas de **Responsabilité Civile Aérienne** en cours de validité ou n'utilisant pas de matériel identifié (immatriculé).

Les pilotes qui, sur le décollage ou en vol ont un comportement susceptible de mettre en cause la sécurité d'autrui, ne sont pas autorisés à voler.



En cas d'accident ou de dégâts causés aux propriétaires de terrain, il appartiendra au pilote concerné d'assumer les conséquences de ses actes si plainte est déposée.

Les pilotes devront respecter les Règles de l'Air et en particulier les statuts des zones réglementées et des espaces aériens contrôlés avoisinants, ainsi que les hauteurs de survol des personnes et des agglomérations.

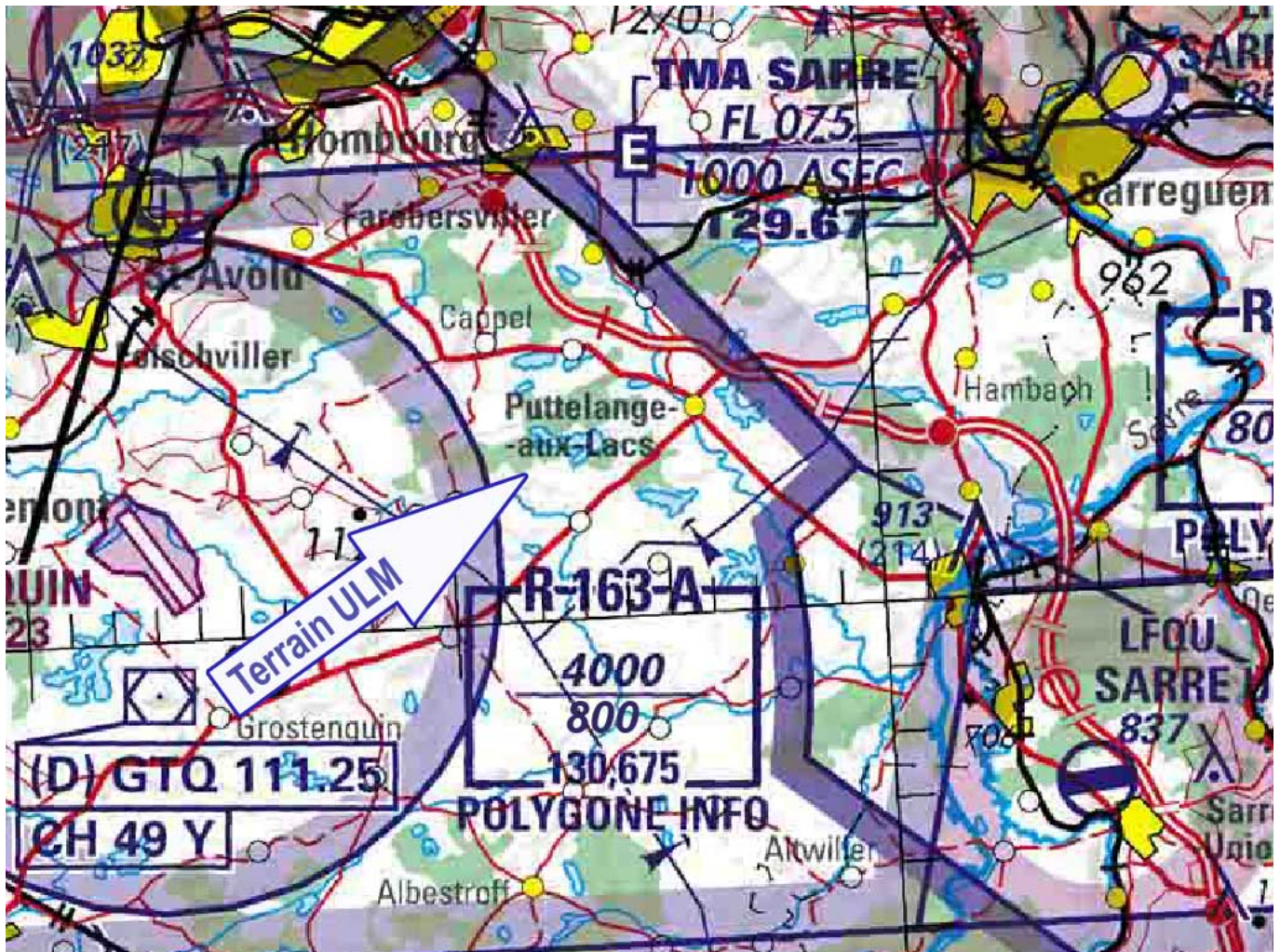
Sauf autorisation exceptionnelle et afin de préserver les riverains d'éventuelles nuisances sonores, il est strictement interdit de survoler le village de Saint Jean Rohrbach.



Caractéristiques de la plateforme LF5758

Position GPS	49°N 02' 05,8" 006°E 51' 49,5"		
Orientation mini	Toutes orientations		
Orientation Maxi	Toutes orientations		
Niveau Pilote	Blanc		
Gestionnaire:	Ecole MosAiles		
Pour qui:	Paramoteur: Oui	Pendulaire: Non	3 Axes : Non
Accès Décollage	A Saint Jean Rohrbach, prendre route en direction de Leyviller puis suivre chemin à droite, 1km après la sortie de Saint Jean Rohrbach.		
Dimensions	Dim E-O: 140,00 m Dim N-S: 300,00 m		
Commentaires	Cette plate-forme a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'ouverture délivré par la Préfecture de Metz en date du 31 août 2007.		
	Respecter le <u>règlement</u> affiché sur le panneau d'affichage..		

Localisation de la plateforme



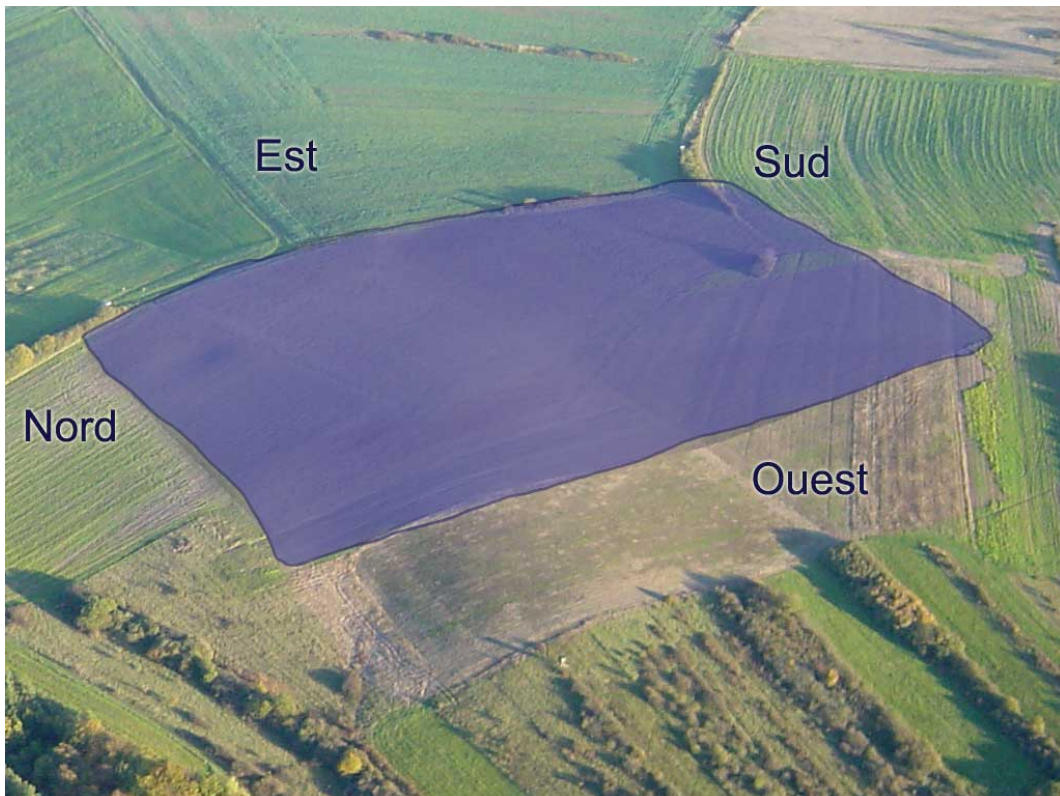


Tél.: 00 33 (0)6 61 202 203
Fax.: 00-33 (0)3 82 83 44 57
www.mosailes.com
info@mosailes.com

Ecole MosAiles

Parapente – Paramoteur – Cerf-volant
51 rue de la gare
57330 Zoufftgen

Photos du terrain





Tél.: 00 33 (0)6 61 202 203
Fax.: 00-33 (0)3 82 83 44 57
www.mosailes.com
info@mosailes.com

Ecole MosAiles

Parapente – Paramoteur – Cerf-volant
51 rue de la gare
57330 Zoufftgen

Règles d'utilisation de la plateforme

Période d'ouverture

La plateforme est ouverte et les décollages sont possibles lors de la présence du gestionnaire ou sur autorisation écrite de ce dernier. La base étant à proximité du Polygone de Grotenquin, il est prudent de signaler l'activité par radio au 130.675

Eviter de voler en période de chasse (octobre à février), les battues organisées étant signalées sur le panneau d'affichage en Mairie.

Réglementation aérienne

La plateforme est située sous la zone réglementée R-163-B dont le plancher est à 800 pieds/sol (243 mètres/sol). Cet espace aérien est réservé à la circulation des avions militaires volant à basse altitude. La connaissance de l'activité réelle de la zone est possible par Internet: <http://olivia.aviation-civile.gouv.fr/>, rubrique « Zones basse et très basse altitude », par Minitel 36.14 code NOTAM ou par tél. vert 08.00.24.54.66 ou sur RAI 130.675

Zone de décollages

Le décollage simultané est interdit. Lorsqu'une aile décolle, laissez le pilote prendre de la hauteur avant de partir à votre tour.

Les pilotes ne doivent pas rester en position stationnaire au-dessus du décollage si cela engendre une gêne pour celui qui s'apprête à atterrir ou pour celui qui est en attente de décoller.

Aucun véhicule n'est autorisé à pénétrer dans la zone ou à stationner dans l'axe du décollage.

Protection de l'environnement

Il est interdit de piétiner ou d'atterrir dans les terrains en culture. Les pilotes sont priés de ne pas jeter leurs ordures dans le champ.

Renseignements téléphones



Ecole de MosAiles	+33 (0)6 61 202 203	Samu	15
Mairie de St Jean Rohrbach	+33 (0)3 87 09 43 46	Pompiers	18

Mise à jour

Le contenu du présent document n'est pas figé dans le temps. Il est donc susceptible d'évoluer notamment si les questions de sécurité et de protection du site sont en jeu. La mise à jour qui en résulterait fera l'objet d'une nouvelle diffusion.

Diffusion

Le présent document est mis à disposition de tous les pilotes par affichage sur la plateforme et sur le site Internet de l'école: www.mosailes.com

Destinataires du présent document :

La mairie de St Jean Rohrbach
Le propriétaire du terrain

Les élèves de l'école MosAiles via le site Internet
<http://www.mosailes.com>